

**Département de l'Isère  
Arrondissement de GRENOBLE  
Commune de SAINT VINCENT DE MERCUZE**

-----

**DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2017**

**Nombre d'élus :** 15    L'an deux mille dix-sept, le 22 septembre, à 19h00,  
**En exercice :** 15    Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT VINCENT DE MERCUZE,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
**Présents :** 10    sous la présidence de M. Philippe BAUDAIN, Maire  
**Votants :** 12    Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 septembre 2017

**Présents :**            BAUDAIN Philippe, CLOUZEAU Nadine, BURDET Gérard, PILLARD Catherine, BRELLIER Jean-Paul, DANIELI Claude, LEMIERE Patrick, ANTONIAZZI Denis, SICARD Éric, FICARELLI Pierre

**Absents/Excusés :**    GUESDON Pascale (pouvoir à M. SICARD), BARBIER Gaëlle, TUPIN Bathilde, BOREL Solange (pouvoir à M. FICARELLI), SANTAMARIA Anne

**Secrétaire de séance :** ANTONIAZZI Denis

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Décision Modificative n°1 : Budget Commune
- 2) Décision Modificative n°1 : Budget Eau-Assainissement
- 3) Avenant à la convention Médecine préventive et santé au travail avec le CDG38
- 4) Règlement intérieur de la salle des fêtes
- 5) Modification de poste - Adjoint technique
- 6) Création de poste - Rédacteur
- 7) Subvention à l'association « Enfants du Mékong »
- 8) Questions diverses

**Ouverture de la séance**

- Denis Antoniazzi est désigné secrétaire de séance.

**Approbation du PV des délibérations du 13 avril 2017**

Aucune remarque. Le procès-verbal du 13 avril 2017 est donc approuvé à l'unanimité.

**Approbation du PV des délibérations du 30 juin 2017**

Aucune remarque. Le procès-verbal du 30 juin 2017 est donc approuvé à l'unanimité.

### Délibération N° 2017-09.01

**OBJET : Décision Modificative n°1 : Budget Commune**

Monsieur le Maire rappelle au conseil le mécanisme de remboursement des droits à déduction de TVA que reçoit la commune de la part des entreprises rémunérées pour des travaux sur le réseau d'électricité.

Pour mieux prendre en compte ces mouvements au sein de l'actif communal, la Trésorerie demande à ce que ces recettes soient différemment imputées. Aussi, le chapitre 041 doit être abondé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- D'adopter la décision modificative n°1 au budget commune, telle que présentée ci-dessous :

Investissement			
Dépenses		Recettes	
N° compte	Montant	N° compte	Montant
041-2762	+ 45 000	041-21534	+ 45 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 293 741,47</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 293 741,47</b>

### Délibération N° 2017-09.02

**OBJET : Décision Modificative n°1 : Budget Eau-Assainissement**

Monsieur le Maire évoque le vote du budget primitif 2017. Une sous-estimation du compte 658 (versements au SADI) a notamment été constatée du fait d'un rappel de versement de 2016 à faire sur 2017. Monsieur le Maire propose de compenser cette hausse de dépense de fonctionnement par une diminution des dépenses prévues dans la section investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- D'adopter la décision modificative n°1 au budget commune, telle que présentée ci-dessous :

Fonctionnement		Investissement			
Dépenses		Dépenses		Recettes	
N° compte	Montant	N° compte	Montant	N° compte	Montant
658	+ 25 000	2315	- 25 000	021	- 25 000
023	- 25 000	<b>TOTAL</b>	<b>621 914,48</b>	<b>TOTAL</b>	<b>621 914,48</b>
<b>Dépenses</b>	<b>444 214,48</b>				
<b>Recettes</b>	<b>444 214,48</b>				

### Délibération N° 2017-09.03

**OBJET : Avenant à la convention Médecine préventive et santé au travail avec le CDG38**

Le Maire rappelle la délibération n°2015-12.12 adoptant la convention « Médecine préventive et santé au travail » proposée par le Centre de Gestion de la fonction publique de l'Isère (CDG38) pour la mise à disposition de son service de médecine du travail.

Par courrier du 4 juillet dernier, le Centre de gestion nous a annoncé l'allongement de la périodicité des visites médicales et, en conséquence, une baisse de ses cotisations. Ainsi, la commune versait une cotisation de 0,60% des rémunérations brutes. Ce taux passe à 0,51% au 1<sup>er</sup> octobre 2017. Monsieur le Maire propose d'adopter l'avenant à la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- Approuve l'avenant à la convention « Médecine préventive et santé au travail » avec le CDG38,
- Charge Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire à l'application de cette décision

#### **Délibération N° 2017-09.04**

##### **OBJET : Règlement intérieur de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire évoque le règlement intérieur de la salle des fêtes datant de 2011. Il propose d'actualiser celui-ci et rappelle que le projet de nouveau règlement intérieur a été transmis aux conseillers en préparation de la présente réunion.

Ce projet prévoit notamment le conventionnement et le cautionnement des mises à disposition gratuites aux associations ainsi que l'obligation de remboursement des clés perdues ou détériorées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- Approuve le nouveau règlement intérieur de la salle des fêtes,
- Charge le Maire de signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision

#### **Délibération N° 2017-09.05**

##### **OBJET : Modification de poste - Adjoint technique**

Monsieur le Maire évoque la réorganisation annuelle du service périscolaire dans le cadre de la rentrée des classes. Un poste d'adjoint technique titulaire doit être modifié.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017,

- Modifie le poste d'adjoint technique, créé par la délibération n°2014-07.05, en portant sa quotité de travail à 29,44 heures hebdomadaires.

#### **Délibération N° 2017-09.06**

##### **OBJET : Création de poste - Rédacteur**

Monsieur le Maire évoque la prochaine réorganisation du service administratif suite au prochain départ en retraite de l'agent d'accueil. Le comité technique du CDG38 a été consulté à ce sujet. Il est donc proposé de repasser à temps complet le poste de rédacteur qu'occupe la secrétaire chargée de l'urbanisme et de l'état civil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017,

- Supprime le poste de rédacteur à 30h créé par la délibération n°2016-07.01,
- Crée un poste de rédacteur à temps complet.

#### **Délibération N° 2017-09.07**

##### **OBJET : Subvention à l'association « Enfants du Mékong »**

Monsieur le Maire rappelle le projet éducatif dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Doudart de Lagrée. Suite à la demande de Mme Pillard, adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires, il

propose d'attribuer une subvention aux « Enfants du Mékong », association dont une présentation a été transmise en préparation de la réunion,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- Attribue une subvention de 1 000 € à l'association « Enfants du Mékong »

**OBJET : Questions diverses**

Monsieur le Maire annonce au conseil qu'il a procédé, par décision n°2017-3 et conformément à ses délégations, à l'attribution du marché « Accord cadre à bons de commande réseaux et voiries » au groupement d'entreprise Ravix et Colas.

Egalement, il annonce avoir procédé au lancement de la procédure de mise en concurrence des assurances de la commune pour la période 2018-2022.

La séance est levée à 19h10.

## FEUILLET DE CLOTURE

### Réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 22 septembre 2017

- ✓ N° 2017-09.01 Décision Modificative n°1 : Budget Commune
- ✓ N° 2017-09.02 Décision Modificative n°1 : Budget Eau-Assainissement
- ✓ N° 2017-09.03 Avenant à la convention Médecine préventive et santé au travail avec le CDG38
- ✓ N° 2017-09.04 Règlement intérieur de la salle des fêtes
- ✓ N° 2017-09.05 Modification de poste - Adjoint technique
- ✓ N° 2017-09.06 Création de poste - Rédacteur
- ✓ N° 2017-09.07 Subvention à l'association « Enfants du Mékong »

*Fait et délibéré en séance le 22 septembre 2017*

*Tableau de signature des présents*

<b>Membres présents</b>	<b>Fonction</b>	<b>Signatures</b>	<b>Membres présents</b>	<b>Fonction</b>	<b>Signatures</b>
<b>BAUDAIN Philippe</b>	Maire		<b>DANIELI Claude</b>	Conseillère municipale	
<b>CLOUZEAU Nadine</b>	1 <sup>ère</sup> adjointe		<b>LEMIERE Patrick</b>	Conseiller municipal	
<b>BURDET Gérard</b>	2 <sup>e</sup> adjoint		<b>ANTONIAZZI Denis</b>	Conseiller municipal	
<b>PILLARD Catherine</b>	3 <sup>e</sup> adjointe		<b>SICARD Eric</b>	Conseiller municipal	
<b>BRELLIER Jean-Paul</b>	4 <sup>e</sup> adjoint		<b>FICARELLI Pierre</b>	Conseiller municipal	